



DELIBERATION DU COMITE SYNDICAL

Séance publique du 16 octobre 2024 à 18h00

LE PRESIDENT CERTIFIE :

N°2024-35

**DECISION
MODIFICATIVE N°1
EXERCICE 2024
BUDGET EAUX
PLUVIALES**

**DECISIONS
BUDGETAIRES**

1-Que la convocation de tous les membres en exercice du Comité Syndical a été faite le 8 octobre 2024 dans les formes et délais prescrits par la loi ; que la délibération ci-après transcrite, conforme au texte du registre des procès-verbaux du Comité Syndical a été affichée par extrait, à la porte du siège de Roannaise de l'Eau, Syndicat du Cycle de l'eau, 63 rue Jean Jaurès à Roanne, et qu'il n'a pas été présenté d'observations.

2-Que le nombre des membres en exercice, au jour de la séance était de 48 sur lesquels il y avait 24 présents, à savoir : Aldo MARCUCCILLI Vice-Président remplaçant provisoirement le Président, Fabienne STALARS, Eric LACROIX, Lucien MURZI Vice-Présidents, Sébastien ALLIER, Laurent BELUZE, Georges BERNAT, Laurence BOYER, Robert CLEVENOT, Marius DAVAL, Pierre DEVEDEUX, Christian DUPUIS, David DOZANCE, Jacky GENESTE, Charles LABOURE, Pascal NERON, Eric MARTIN, Gérard MEUNIER, Jean-Hervé PEURIERE, Séverine PRAS, Stéphane RAPHAEL, Lorraine ROUX, Yves TAMIN, Hélène VAGINAY Délégués titulaires.

Absents avec excuses : Daniel FRECHET Président, Philippe CHATRE, Timothée CRIONAY, Vice-Présidents, Romain BOST, Jean-Paul CAPITAN, Nicolas CHARGUEROS, Romain COQUARD, Daniel CORRE, Patrice COUCHAUD, Didier DEMARCHELIER, Guillaume DESCAVE, Cécile DONY, Stéphanie FAYARD, Alban FONTENILLE, David GIANONE, Gilbert GRATALOUP, Lucien GUILLOT, Jean-François LACROIX, Sylvie MARTINEZ, Ophélie MERCIER, Thierry NIGAY, Didier PRUNET, Jean-Jacques RAFFIN, Michel TARASCO délégués titulaires.

Secrétaire élue pour la durée de la session : Fabienne STALARS.

A l'ouverture de la séance, M. le Président a déposé sur le bureau de l'assemblée le pouvoir écrit donné à un collègue par les membres du Comité Syndical empêchés d'assister à la séance, de voter en leur nom, par application de l'article L2121-20 du Code Général des Collectivités Territoriales.

NOM DES MANDANTS	NOMS DES MANDATAIRES

Le Comité Syndical a donné acte de dépôt.

Section d'investissement

En dépenses d'investissement :

Chapitre 21 Immobilisations corporelles : 2 k€

- Ajustement des crédits de l'opération "d'acquisition de matériel divers".

Chapitre 23 travaux : 20 k €

- Ajustement de crédits de l'opération de renouvellement des branchements et ouvrages.

En recettes d'investissement :

Chapitre 16 emprunts et dettes assimilées : - 8 k€

- Diminution des emprunts prévus initialement au budget primitif.

Cette section s'équilibre par le virement de la section de fonctionnement pour un montant de 29 k €.

En conséquence, il est demandé au Comité Syndical de bien vouloir :

- Approuver la décision modificative n° 1 de l'exercice 2024 pour le budget eaux pluviales.

ADOpte A L'UNANIMITE

Ont signé au Registre tous les membres présents.
Pour extrait conforme,
Roanne, le **23 OCT. 2024**

Le Président

Daniel FRECHET

**BUDGET EAUX PLUVIALES 2024 - DM 1
PRESENTATION BUDGETAIRE PAR CHAPITRES**

DEPENSES				RECETTES			
EXPLOITATION							
	BP 2024	DM 1 2024	TOTAL BUDGET 2024		BP 2024	DM 1 2024	TOTAL BUDGET 2024
011 - Charges à caractère général :	526 580,00	-12 680,00	513 900,00	002 - Résultat :	73 220,48		73 220,48
012 - Charges de personnel :				013 - Atténuations de charges :			
014 - Atténuation de produits : (Taxes pour Aagence de l'Eau)				70 - Produit des services du domaine et ventes diverses :	15 000,00	5 000,00	20 000,00
65 - Autres charges de gestion courante :	37 300,00	10 000,00	47 300,00	74 - Participation collectivité	1 043 000,00	22 250,00	1 065 250,00
66 - Frais financiers :	40 000,00		40 000,00	<i>Contribution Roannais Agglomération</i>	<i>1 000 000,00</i>		
67 - Charges exceptionnelles : (annul.titres exercices antérieurs)			0,00	<i>AELB sub particuliers déconnexion</i>	<i>37 000,00</i>	10 000,00	12 250,00
68 - Dotations aux provisions :	10 000,00		10 000,00	<i>Sub AELB</i>			
022 - Dépenses imprévues :			0,00	<i>FCTVA</i>	<i>6 000,00</i>		
SOUS-TOTAL	613 880,00	-2 680,00	611 200,00	75 - Autres produits de gestion courante :			
042 - Dotations aux amortissements :	160 000,00		160 000,00	76 - Produits financier :			
023 - Virement à la section investissement	371 176,64	29 930,00	401 106,64	77 - Autres produits exceptionnels :			
SOUS-TOTAL	531 176,64	29 930,00	561 106,64	78 - Reprise sur provisions :	10 336,16		10 336,16
TOTAL FONCTIONNEMENT	1 145 056,64	27 250,00	1 172 306,64	SOUS-TOTAL	1 141 556,64	27 250,00	1 168 806,64
042 - Amortissements des subventions :				042 - Amortissements des subventions :	3 500,00		3 500,00
023 - Virement à la section investissement				042 - Maîtrise d'œuvre :			
SOUS-TOTAL	531 176,64	29 930,00	561 106,64	SOUS-TOTAL	3 500,00	0,00	3 500,00
TOTAL FONCTIONNEMENT	1 145 056,64	27 250,00	1 172 306,64	TOTAL FONCTIONNEMENT	1 145 056,64	27 250,00	1 172 306,64
INVESTISSEMENT							
	BP 2024	DM 1 2024	TOTAL BUDGET 2024		BP 2024	DM 1 2024	TOTAL BUDGET 2024
001 - Résultat :	367 730,52		367 730,52	10 - Dotations, fonds divers et réserves :	453 213,74		453 213,74
16 - Remboursement emprunts :	210 000,00		210 000,00	<i>FCTVA</i>			
20 - Immobilisations incorporelles			0,00	16 - Emprunts :	56 323,36	-7 930,00	48 393,36
21 - Immobilisations corporelles :	10 500,00	2 000,00	12 500,00	13 - Subventions :			
23 - Travaux :	448 983,22	20 000,00	468 983,22	SOUS-TOTAL	509 537,10	-7 930,00	501 607,10
020 - Dépenses imprévues :			0,00	040 - Dotations aux amortissements :	160 000,00		160 000,00
SOUS-TOTAL	1 037 213,74	22 000,00	1 059 213,74	041 - Opérations patrimoniales :	10 000,00		10 000,00
040 - Amortissements des subventions :	3 500,00		3 500,00	021 - Virement de la section exploitation	371 176,64	29 930,00	401 106,64
040 - Maîtrise d'œuvre :			0,00	SOUS-TOTAL	541 176,64	29 930,00	571 106,64
041 - Opérations patrimoniales :	10 000,00		10 000,00	TOTAL INVESTISSEMENT	1 050 713,74	22 000,00	1 072 713,74
SOUS-TOTAL	13 500,00	0,00	13 500,00	TOTAL INVESTISSEMENT	1 050 713,74	22 000,00	1 072 713,74
TOTAL INVESTISSEMENT	1 050 713,74	22 000,00	1 072 713,74	TOTAL GENERAL	2 195 770,38	49 250,00	2 245 020,38
TOTAL GENERAL	2 195 770,38	49 250,00	2 245 020,38	TOTAL GENERAL	2 195 770,38	49 250,00	2 245 020,38